



# Le Belvédère de Saint-Nicolas

## Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

60bis, rue Français - 54000 NANCY  
09 53 84 61 70 - [prieure.nancy@gmail.com](mailto:prieure.nancy@gmail.com)

### Chapelle du Sacré-Cœur

65, rue du Maréchal Oudinot  
54000 NANCY

### Chapelle de la Nativité de ND

Domaine de Ladonchamps  
Rte de Thionville (D 953)  
57140 WOIPPY

### Chapelle de l'Annonciation

22, avenue Irma Masson  
52300 Joinville

### Chapelle du Sacré-Cœur

41, rue de la filature  
88460 CHENIMENIL

N° 77 - janvier 2018

## Le mot du prieur

# La Place de Dieu

Chaque homme sait donner une place à ses préoccupations les plus importantes (du moins celles qui le sont à son sens) et organiser son temps en fonction. A l'époque où les activités que nous programmons, en famille ou dans le cadre professionnel, bénéficient de tant de moyens de rappel : post-it, mails, sms, newsletters et autres notifications, nous manquons souvent de nous souvenir de l'heure de Dieu et surtout ne prenons pas les moyens de nous en rappeler. Combien oublient prières du matin et/ou du soir mais ne manqueraient jamais le rendez-vous à la salle de sport, la série préférée (ou le *replay* après le travail...), le match ; combien sont en retard à la messe mais pas pour le premier jour des soldes...

L'Eglise dans sa finesse psychologique d'éducatrice des âmes, n'a pas attendu l'ère du numérique pour remplir notre environnement quotidien de rappels de nos obligations envers Dieu. Il faut dire que ce qu'elle nous remet devant les yeux n'est autre que notre fin première (dans l'importance : « Messire Dieu premier servi ») et dernière (la seule qui subsistera à la fin), la seule qui ne passera jamais comme le dit Notre-Seigneur dans l'Evangile : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. »<sup>1</sup> ou encore « Mais la parole du Seigneur demeure éternellement. »<sup>2</sup>

Dieu est celui que nous ne devrions jamais oublier et que nous oublions si souvent. Et pour-

tant nous vivons perpétuellement sous son regard. « Si nous avons la foi comme un grain de sénevé »<sup>3</sup>, dit Notre-Seigneur, nous sommes malheureusement bien atteints par la maladie de nos contemporains : nous ne voyons pas plus loin que ce flux d'activités qui nous absorbe sans cesse... Et pourtant Dieu est là, qui nous attend. Ses clochers, ses calvaires, ses statues, ses oratoires, ses *Angelus*, ses crucifix et autres images pieuses de nos maisons existent à seule fin de nous remettre sa présence devant les sens (vue, ouïe...) et rediriger vers lui nos



pensées. Autrefois, toute la Chrétienté s'arrêtait au son de l'*Angelus* pour de recueillir ; un saint Curé d'Ars récitait un *Je vous salue Marie* à chaque son de cloche entendu. Combien de livres reprenant les paroles des saints existent dans la collection *Une pensée par jour*... Mais l'éphémère préoccupe quand le surnaturel ennuie.

Ne tentons pas Dieu en croyant pouvoir dire au dernier instant, comme le bon larron, « Souvenez-vous de moi... » Comment y prétendre si nous n'avons pas été capable de nous souvenir suffisamment de Lui dans nos journées. « Mais j'avais mes courses, mais il fallait que je m'occupe de ma mai-

1- Matthieu XXIV 35 et Luc XXI 33.

2- I Pierre I 25.

3- Luc XVII 6.

son... » On croit entendre les invités aux noces de l'évangile qui s'en vont, comme en saint Matthieu, qui à son champs, qui à son négoce ou encore maltraitent les envoyés du maître de maison, ou encore, en saint Luc, sont plus intéressés par leur nouveau champ, leur nouvelle paire de bœufs, leur épouse... Vous pouvez remplacer par ce que vous voulez, on trouve souvent de (fausses) bonnes raisons de faire attendre le bon Dieu...

Vigilance et prière sont de mise, comme nous dit saint Pierre, nous avons à faire fructifier notre vie spirituelle. Par les heures de son Bréviaire (les différents offices répartis tout au long de la journée) le prêtre est ainsi placé par l'Eglise comme dans une prière continue, qui lui permet de revenir sans cesse à Dieu. Vous devez vous aussi trouver les moyens de ramener vos pensées à Dieu dans la journée. Les oraisons jaculatoires ou pieuses élévations de l'âmes par de courtes formules, la méditation et la lecture régulières, le chapelet quotidien, et même l'aide par les outils techniques pour nous les rappeler peut s'avérer un bon moyen, si notre volonté sait y répondre.

Dans ce monde où tant de choses nous ont été facilitées par la technique, nous nous sommes dans le même temps créés de nombreux faux besoins et l'illusion de pouvoir faire plus de choses de nos journées nous fait oublier de nous arrêter pour Dieu. Quand les gens vivaient au rythme d'un labeur rempli de patience et visant le plus long terme, alors il était aisé d'arrêter à Dieu sa pensée. Aujourd'hui, la possibilité de faire beaucoup par soi-même et en peu de temps laisse trop à penser que l'homme peut arriver à tout par lui-même, il en oublie naturellement Dieu, sans l'aide duquel est présomptueux d'espérer son salut.

Ainsi, pour cette nouvelle année civile, je vous souhaite de la passer en donnant à Dieu toute sa place dans votre journée et, par là, dans votre vie. Il ne peut y avoir de meilleur vœu de la part du pasteur de vos âmes. Celui qui prend soin de ne jamais laisser aller ses pensées trop loin de Dieu par l'habitude de revenir sans cesse à lui ne saurait gravement l'offenser.

L'année 2018 aura pour thème dans son pèlerinage de Pentecôte : « Croisade pour Jésus-Christ. » Comme nos devanciers, sachons nous enthousiasmer pour la cause de Notre-Seigneur. Au seul appel du pape 600 000 croisés s'étaient élancés en 1096 sur les routes de l'Orient. Mais aussi la chrétienté toute entière s'était prise à réciter les prémisses de l'Angelus naissant. Comme j'ai déjà pu y inviter pour Noël à Cheniménil et Nancy, reprenons cette belle sanctification de la journée, profitant que nos

cloches les sonnent encore... pour combien de temps ? Rappelons-nous le choix du Duc de Lorraine René II (représenté ici) de porter sur son étendard une image de l'Annonciation pour la bataille de Nancy du 5 janvier 1477 (comme ont pu le voir ceux qui ont assisté à la représentation jouée par les enfants du Cours Sainte-Philomène le 3 décembre dernier). Que cette annonce de l'Incarnation répétée trois fois le jour nous soit un des moyens salutaires propres à donner à Dieu toute sa place dans chacune de nos journées. « Plus vous m'honorerez, plus je vous favoriserai », a dit Notre-Dame à Fatima. A celui qui prend le temps d'honorer Dieu, sa Mère et ses saints, il ne manquera jamais de forces pour se sanctifier efficacement.

Abbé Grégoire Chauvet +

## Agenda paroissial

# 28 janvier

## Journée catholique d'Alsace-Lorraine

à l'Etoile du matin



Renseignements dans les chapelles.

**Conférences** à Nancy du mardi soir à

20 h30, suivies chaque fois dessert avec boisson chaude :

- ◆ janvier : *La Saillant de Saint-Mihiel* par le colonel (er) Xavier Pierson
- ◆ février : *Le Linceul de Turin* par l'abbé Thierry Roy
- ◆ mars : *L'Histoire des Croisades* par l'abbé Grégoire Chauvet

*La rubrique Formation Religieuse se propose de vous rappeler les grandes vérités de notre foi, de vous les expliquer et de vous en donner leur application concrète dans notre vie chrétienne au quotidien. Les prêtres du prieuré Saint-Nicolas de Nancy se tiennent à votre disposition si vous souhaitez recevoir des explications complémentaires sur l'un ou l'autre point, et ne doutent pas que vous leur ferez part de vos doutes ou difficultés avec franchise et ouverture d'âme.*

### La vertu de foi : Ceux qui n'ont pas la foi

Après avoir considéré la foi catholique sous bien des aspects, il nous reste à considérer le péché de ceux qui n'ont pas la foi catholique. Ici, il est nécessaire de bien préciser les choses dès le départ. Nous ne prétendons pas juger la conscience des personnes et désigner explicitement ou implicitement une personne réellement existante. La théologie morale juge les actes. Dieu jugera les consciences. On peut faire appel à la comparaison suivante : au tribunal, le juge considère les faits objectifs : cet homme en a assassiné un autre. Que le meurtrier ait eu une enfance malheureuse, qu'il ait un tempérament colérique et violent qui le pousse au crime, qu'il ait été influencé par des reportages télévisés ou des œuvres cinématographiques, etc... Tout cela n'est pas l'affaire du juge qui est chargé de juger les faits objectifs. S'il tient compte de circonstances atténuantes, ce sera, là encore, dans le domaine des faits objectifs (le meurtrier a été provoqué par sa victime, il a agi sous l'effet de la drogue, etc...).

Si la foi est une vertu, ce qui lui est contraire est un mal. Il nous faut considérer la nature du mal qui affecte une âme qui n'a pas la foi, ceci pour nous convaincre qu'il est très important pour nous de protéger notre foi, et qu'il y a une certaine urgence à attirer à la foi les personnes qui en sont éloignées.

Il existe plusieurs sortes de personnes qui n'ont pas la foi. Certaines personnes n'ont pas la foi parce qu'elles ne l'ont jamais eue, et qu'elles n'ont pas encore reçu la grâce d'adhérer efficacement à la foi. Dieu les prépare et les éclaire tout doucement par le biais de divers signes, qui peuvent être les propos bienveillants et instructifs de quelques catholiques généreux et apôtres. Ces personnes n'ont pas la foi parce que, dans le plan de Dieu, elles ne sont tout simplement pas encore arrivées au point où elles pourront effectivement faire un acte de foi surnaturelle. Il faut attendre l'heure de Dieu, ce qui ne si-



gnifie rester inactif ou se contenter de prier. Les conversations pieuses et charitables font sans aucun doute partie du plan de Dieu pour amener ces personnes à la vraie foi. Quant à déterminer quelle est l'heure de Dieu et si elle est effectivement arrivée, cela fait partie des mystères du royaume de la grâce. Seul Dieu le sait. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que ce moment arrivera un jour où l'autre puisque tous les hommes ont une possibilité réelle de faire leur salut, et que « sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu » (Héb. XI, 6). Ces personnes sont donc dans une pure et simple carence de foi qui ne constitue pas un péché contre la foi, chez elles. Elles sont en chemin vers la foi, dans la mesure où elles suivent les mouvements de la grâce.

Il y a ensuite des personnes qui, ayant reçu des lumières suffisantes pour poser un acte de foi surnaturelle résistent à la grâce et ne veulent pas adhérer à la foi catholique, peut-être parce que cela les obligerait à changer leur manière de vivre, ou pour d'autres raisons. Dans ce cas, il y a une résistance coupable à la grâce et l'âme qui refuse de poser l'acte de foi, de se convertir, de devenir catholique, alors qu'elle a reçu les lumières suffisantes pour le faire, se charge la conscience d'un péché grave contre la foi, qui peut la conduire en Enfer si elle persiste dans son refus jusqu'à sa mort.

Il y a une troisième catégorie de personnes : ce sont celles qui, après avoir embrassé la foi catholique s'en sont détournées et l'ont abandonnée. Il faut rappeler qu'au baptême, le catholique promet d'observer la loi de Jésus-Christ, et donc de rester fidèle à la foi. Il en est de même pour celui qui a été baptisé en dehors de l'Église Catholique et qui demande à y entrer : il promet de rester fidèle à la foi de jour de son abjuration et de sa profession de foi catholique. Il y a donc, dans ce troisième cas, une faute contre la grâce de la foi qui a été reçue, acceptée, puis reniée, et contre la promesse d'y rester fidèle. Ce péché s'appelle en propre le péché d'apostasie, et pour ce motif, on appelle ces personnes, en théologie morale, des apostats. Un ancien catholique est considéré comme apostat qu'il soit passé au protestan-

tisme, ou à l'islam, ou qu'il ait tout simplement abandonné toute pratique religieuse et soit peut-être devenu athée.

Il est plus grave d'apostasier la foi que l'on a embrassée, que de n'y avoir jamais adhéré, bien que les deux fautes soient graves et susceptibles de conduire les obstinés à la damnation éternelle. Sur ce sujet, l'Écriture dit : « il eût été meilleur pour eux de n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été transmis. Mais il leur est arrivé ce que dit un proverbe très vrai : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi ; et le porc après avoir été lavé, s'est vautré de nouveau dans la boue » (Deuxième Épître de Saint Pierre II, 21-22 ; ici le premier saint pape de l'Église cite le Livre des Proverbes XXVI, 11).

Nous venons de voir qu'il y a deux degrés de culpabilité chez celui qui n'a pas la foi : celui qui ne l'a jamais eue parce qu'il l'a refusée, et celui qui l'a reniée après l'avoir embrassée. Il y aussi plusieurs degrés de gravité de péché contre la foi en fonction de l'éloignement de la fausse doctrine à laquelle on croit vis-à-vis de la vraie religion. D'une manière générale, on distingue trois sortes de personnes : les infidèles, ceux qui ne reconnaissent que l'Ancien Testament, et les hérétiques. Parmi les infidèles, on regroupe les païens (ceux qui adorent les idoles ou rendent un culte aux esprits), et toutes les formes de religion qui ne reçoivent aucun des deux Testaments. Ceux-là sont plus loin de la vérité que les hérétiques, ou ceux qui reçoivent l'Ancien Testament seulement, et sous ce rapport, leur péché est plus grave. Ceux qui ne reçoivent que l'Ancien Testament sont eux-mêmes plus éloignés de la vraie foi que les hérétiques, protestants ou monophysites, par exemple. Sur un plan purement objectif, il est plus grave d'adhérer à une erreur plus éloignée de la vérité qu'à une erreur qui l'est moins.

Toutefois, sur un autre plan, celui qui est moins éloigné de la vérité a moins d'excuses de ne pas y adhérer, car il a entre les mains plus de moyens pour y arriver. Ainsi, celui qui ne reçoit que l'Ancien Testament devrait comprendre que cette partie de la Révélation le conduit à reconnaître Jésus-Christ comme le vrai Messie et à recevoir le Nouveau Testament. L'hérétique qui reçoit les deux Testaments devrait reconnaître que l'Église Catholique est bien l'Église fondée par Jésus-Christ et qu'elle seule est maîtresse de vérité. Par ailleurs, une société qui a refusé de reconnaître le Messie venu en elle est plus coupable qu'une société qui ne l'a jamais vu. Est encore plus coupable une société religieuse qui s'est séparée de la véritable Église et la combat, alors

qu'elle en a fait partie dans le passé, comme les sociétés protestantes, par exemple.

Nous ne traitons pas ici du cas des communautés schismatiques orthodoxes. Nous verrons cela lorsque nous parlerons de la vertu de charité, si Dieu nous en donne le temps, dans ce bulletin.

Il nous reste à nous demander quelle est la gravité du péché contre la foi en général, par rapport aux autres péchés : meurtre, vol, adultère, etc...

On peut apporter deux arguments qui nous montrent la gravité du péché contre la foi. Dieu a donné à Moïse les dix commandements sur le Mont Sinai. Tous les théologiens sont unanimes à affirmer que, d'une manière générale, les péchés sont d'autant plus graves qu'ils s'opposent à un commandement plus proche du premier. Les commandements ont, en effet, été donnés dans leur ordre de gravité : trois concernant Dieu, puis sept concernant les rapports entre hommes. Le quatrième commandement (le premier concernant les hommes), regarde justement les devoirs des inférieurs vis-à-vis de leurs supérieurs (« honore ton père et ta mère »). Le péché contre la foi s'oppose directement au premier commandement (« un seul Dieu tu adoreras »), et il est donc, d'une manière générale, parmi les péchés les plus graves, devant le meurtre et l'adultère. Bien-sûr

un péché particulier contre la foi peut s'avérer de fait moins grave qu'un péché contre un autre commandement. Il est évidemment moins grave de douter coupablement de sa foi par fai-

blesse (bien que ce soit mortel), que de commettre un meurtre. Nous nous en tenons à affirmer que les péchés contre la foi sont, en général plus graves, que les péchés contre les autres commandements.

Le deuxième argument, c'est que la foi nous met en relation avec Dieu et que le péché contre la foi nous coupe de Dieu. Nous sommes donc plus radicalement détournés de Dieu par le péché contre la foi (que ce soit le refus pur et simple de la foi ou l'apostasie) que par le meurtre ou l'adultère.

Ici, il nous faut absolument préciser en conclusion que nous ne voulons en aucun cas relativiser les péchés graves de meurtre et d'adultère. Il est très grave de trahir la promesse de fidélité que l'on a prononcée le jour du mariage, et il est encore plus grave de priver injustement un homme de sa vie. Alors, à combien plus forte raison est grave le rejet de la foi, surtout de la part d'une autorité civile ou ecclésiastique qui peut entraîner dans sa terrible chute beaucoup d'âmes...

Abbé Thierry Roy +



### Bienheureuse Alix Le Clerc ~ 9 janvier

Alix le Clerc est née en 1576 à Remiremont dans une famille noble : fille unique, belle et riche, elle mena la jeunesse de l'aristocratie de la ville, rythmée par les plaisirs et les divertissements. Elle aimait particulièrement la danse et les fêtes, et ne semblait pas prédisposée à une sainteté particulière.

Plusieurs événements la marquèrent cependant et la conduisirent à une profonde conversion : d'une part, sa famille s'installa au village d'Hymont (près de Mirecourt), c'est-à-dire loin de la ville et de ses plaisirs ; d'autre part, elle tomba gravement malade, se mit à réfléchir à sa vie et lut beaucoup d'ouvrages religieux. Par ailleurs, la Providence avait fait que saint Pierre Fourier avait été nommé curé de Mattaincourt, cure dont dépendait Hymont : le grand saint devint rapidement son confesseur et son directeur. Mais c'est une vision de la sainte Vierge, durant une messe, qui changea tout : elle se sentit alors appelée à la vie religieuse, et se convertit totalement, priant et se mortifiant, s'abstenant de tous les divertissements qu'elle avait recherchés, allant même jusqu'à s'habiller comme une paysanne... s'attirant ainsi les moqueries de ses connaissances et le courroux de sa famille. Suite à sa vision, elle émit enfin et surtout le souhait de fonder une « maison de filles » s'occupant de bonnes œuvres, notamment des pauvres et de l'instruction des jeunes filles, fort délaissées à l'époque.

Saint Pierre Fourier essaya d'abord de tempérer les ardeurs de cette jeune fille si fouguese, mais rien n'y fit et il lui permit donc finalement de fonder l'œuvre dont elle rêvait, à Noël 1597, « pour y pratiquer tout le bien qu'on pourrait » et dans l'esprit du Concile de Trente. Avec quatre amies, elle se consacra ce jour à Dieu, en l'église de Mattaincourt, et la fondation fut ensuite établie à Poussay, auprès du vénérable et célèbre chapitre de Dames Nobles du lieu. En quelques mois, dès 1598 (Alix a alors 22 ans), la première école gratuite pour les petites filles fut ouverte, et connut immédiatement un grand succès, fondée autant sur la pédagogie des sœurs que sur l'alliance entre savoir, humilité et charité

dont elles rayonnaient. La fondation fut finalement déplacée à Mattaincourt, ce qui permit à saint Pierre Fourier de mieux l'encadrer et la faire croître. Malgré les difficultés nées du caractère très novateur de cette œuvre, de nouvelles écoles furent ensuite fondées sur le même modèle, partout en Lorraine (Nancy, Pont-à-Mousson, Port, Verdun, Bar-le-Duc, Mirecourt, Épinal, La Mothe...) puis ailleurs en France et dans le monde : l'idée connut un franc succès et sainte Alix visita régulièrement ces écoles afin de les fortifier, mettant toute sa vie au service de son œuvre. Elle plaça d'autre part ses fondations



sous la protection de la sainte Vierge, et l'œuvre dans sa globalité reçut l'approbation diocésaine du cardinal Charles de Lorraine en 1603 comme « Congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie »<sup>1</sup>.

En 1617 eut lieu la première vêtue des religieuses, et Alix devint « Mère Thérèse de Jésus ». Cependant, après une vie de piété et une grave maladie, elle mourut le 9 janvier 1622 à Nancy, dans le monastère qu'elle y avait fondé en 1617, et qui était le premier de son ordre : la foule lorraine, y compris son duc Henri II, défila alors pendant trois jours

devant la « bonne Mère », morte en odeur de sainteté. Des miracles posthumes, notamment des guérisons, confirmèrent la *vox populi*, mais il fallut attendre 1899 pour qu'elle soit déclarée vénérable, et 1947 pour sa béatification<sup>2</sup> ; son procès de canonisation est d'ailleurs toujours en cours.

On perdit la trace de son tombeau à la Révolution mais, en 1950, son cercueil fut retrouvé par hasard dans la cave du 9 rue Maurice Barrès à Nancy. Ces reliques, dûment authentifiées par l'Église, ont été translattées en 2007 à la cathédrale de Nancy et son cercueil (vide) dans la crypte de l'abbatiale de Remi-

1- Elle reçut ensuite l'approbation pontificale en 1628, bien après la mort d'Alix.

2- Ses reliques, élément important (et normalement nécessaire) du processus, n'avaient en effet pas été retrouvées malgré de nombreuses fouilles. D'autre part, la canonisation de saint Pierre Fourier avait été privilégiée.

remont.

Grande sainte de la Lorraine moderne, Alix le Clerc est surtout connue, hors de notre contrée, pour ses fondations enseignantes : en 1789, la Congrégation rassemblait 84 monastères et 4000 religieuses. Elle se maintint au XIX<sup>e</sup> siècle, dirigeant des maisons très réputées à Paris, tout en ouvrant des maisons en Amérique et en Asie. Les sœurs devinrent en 1962 les Chanoinesses de Saint Augustin de la Congrégation Notre-Dame, et les filles de saint Alix sont aujourd'hui présentes dans une quarantaine de pays des cinq continents<sup>3</sup>. Pour montrer l'ampleur de l'œuvre de sainte Alix le Clerc, citons pour terminer Jules Ferry, qui reconnut que sa fondation avait marqué « la naissance de l'instruction primaire en Lorraine » et « l'acte de naissance de l'enseignement des filles en France ».

*Sancta Alix, ora pro nobis !*

L'ouvrier de saint Pierre



### Quelques dictons de janvier

*Quand i fat bé es nors ros, lo lin, l'oche venant sus les tots* (11 janvier : « Quand il fait beau aux Rois noirs, le lin et l'orge viennent sur les toits »), patois de Saint-Vallier.

*Quand le s'lou béille ès Roûus, lé chène vint sus les toôts* (Epiphanie : « Quand le soleil brille aux Rois, le chanvre vient sur le toit »), patois de Landremont.

*E le Saint-Paül, bèle jonâie ne promat eune boune ennâie, mas s'i vint è piure eulle s'rè manre po l'bhure* (25 janvier : « A la Saint-Paul, une belle journée nous promet une bonne année, mais s'il vient à pleuvoir elle sera mauvaise, c'est sûr »), patois de Landremont.

## Principales fêtes du mois de janvier en Lorraine

5 janvier : bataille de Nancy (1477) ; fête des Lorrains

6 janvier : Epiphanie et fête des Rois ; début du Carême-prenant (Carnaval)

8 janvier : saint Patient (IV<sup>e</sup>), 4<sup>e</sup> évêque de Metz ; saint Hermenfroi, évêque de Verdun (VII<sup>e</sup>)

9 janvier : Bienheureuse Alix Le Clerc (Remiremont, † 1622)

13 janvier : saint Remi de janvier (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>), saint Hilaire de Poitiers (IV<sup>e</sup>) ; fête des Rois noirs pour l'octave de l'Epiphanie

17 janvier : saint Antoine

18 janvier : saint Del de Lure, compagnon de saint Colomban (VII<sup>e</sup>)

20 janvier : saint Sébastien (IV<sup>e</sup>)

22 janvier : saint Vincent (IV<sup>e</sup>, fête des vignerons)

25 janvier : conversion de saint Paul

28 janvier : saint Charlemagne († 814) ; anniversaire de la mort du « Bon Père » de Buissoncourt, Charles Lambert († 1710) ; Sainte Claire-Ségoberge (du Saint-Mont, VII<sup>e</sup>)

29 janvier : saint Valère de Trèves (IV<sup>e</sup>)

3- On ne peut que d'autant plus déplorer que la maison originale, à Mattaincourt, ait disparu avec ses trois dernières sœurs en cette année 2017.

## 772<sup>ème</sup> Procession



Le samedi 9 décembre 2017, avait lieu, à la basilique de **Saint-Nicolas-de-Port**, la traditionnelle procession en l'honneur du patron des Lorrains.

Une bonne petite délégation de fidèles du prieuré s'y retrouva, avec les abbés Chauvet et Gaspard, pour y chanter les gloires du saint et se faire imposer la manne : huile qui suinte de son tombeau à Bari (voir ci-dessous).



## *Chronique du bon combat*



Le **28 mai 1989**, un baptême parmi d'autres dans la longue liste des sacrements qui ont pu être dispensés par monsieur l'abbé Henri Mouraux. On peut cependant se rappeler l'exiguïté des lieux par le début de cérémonie au sous-sol sur la première photo. Nous avons ensuite le déroulement classique qui nous fait, de la chapelle, monter jusqu'à l'autel.

Pourquoi avoir choisi ce baptême ? Peut-être certains auront trouvé un air de famille chez le papa en veste bleu marine... avec le petit garçon de deux ans et demi qui se tient sous les mains de l'abbé sur la photo ci-contre... et qui est l'actuel prieur dont on baptisait la deuxième petite sœur, France.



# Allons à la crèche

Le moment de Noël transporte de joie toutes les générations. Des parents aux enfants, des abbés aux plus petits, la crèche nous replace tous face au mystère du Dieu fait chair.

Cette année, les paroissiens de la chapelle des Annonciades à Joinville ont eu la joie de découvrir une nouvelle crèche. Grâce à un don, monsieur l'abbé Gaspard a pu passer commande d'un magnifique ensemble de santons « taille église. » Le résultat final de ses travaux sera présenté dans le prochain bulletin !



Les petites de CP et la crèche de la chapelle de Nancy



Servir à minuit, un moment important dans la vie d'un enfant de chœur !



L'enfant Jésus déposé et encensé à minuit à la chapelle du Sacré-Cœur de Nancy.

Le sapin et la crèche des abbés au prieuré. La Fraternité est une famille et comme dans vos foyers, la vie de communauté des prêtres s'accompagne de ses joies simples.

